[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **17 (1971)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

C'est alors qu'un journaliste suisse habitant Paris, Franz Weber, lance une formidable campagne de presse qui fera échouer le projet.
Mais Franz Weber, amoureux de l'Engadine, que tenaillent la colère et la passion, ne s'en tient pas là. En décembre 1965, il fonde l'association Pro Surlej, qui s'est donné pour but de sauver de la spéculation les prairies qui s'étendent vers le lac de Silvaplana et de les préserver intactes pour les générations futures. Une opération stratégique est mise sur pied qui consiste à encercler les spéculateurs en achetant autour de leur terrains, des lopins permettant d'interdire l'accès aux engins de construction. L'opinion publique réagit très bien. Des 5 francs d'une retraitée de l'AVS aux 60 000 francs, glissés sous une simple enveloppe, par une Zurichoise fervente de l'Engadine, les dons affluent. Ce n'est pas suffisant. Il faut encore au bas mot deux millions pour sauvegarder définitivement le site. Alors Franz Weber, abandonnant ses occupations, prend sa baguette de pélerin. Il alerte non seulement les journaux suisses mais les périodiques parisiens et la radio française. Et il met sur pied, le 9 juin a l'Hôtel Dolder de Zurich, une grande soirée de gala à 200 francs l'entrée, où sont vendus des bons de participation de 1000 et 10 000 francs suisses. Les sommes recueillies servent intégralement à l'achat des terrains menacés qui seront ensuite placés sous la protection absolue de la nature.
Soutenu par le World Wildlife Fund, Franz Weber a reçu aussi l'appui de beaucoup d'indigènes natifs des«lacs». A leur tête, Matteo Gaudenzi, ancien président de la commune de Silvaplana, qui perdit sa place parce que, conscient de la vague de spéculation qu'elle entraînerait, il s'était opposé de toutes ses forces à la construction du funiculaire de la Corvatsch. Aujourd'hui, cet homme de 60 ans gagne sa vie comme comptable à Samaden. Il pourrait être plusieurs fois millionaire. On lui a offert des sommes considérables des terrains qu'il a hérités de son père, cultivateur à Surlej. Il a préféré faire inscrire au cadastre, sans exiger la moindre indemnité, une interdiction définitive de construire sur ces 24 000 mètres carrés. «J'aimerais mieux manger des crottes de cheval, dit-il, que d'en céder un centimètre à la construction.» Sa femme et ses deux fils pensent comme lui et aussi ces deux vieilles paysannes de Silvaplana, Anna et Ursula Tuffli qui ont cédé au plus bas prix, à Pro Surlej, le terrain très convoité qui leur appartenait.

Notre responsabilité

De tels gestes qui s'opposent victorieusement à l'avidité d'autres habitants, devenus riches en une heure, permettent d'espérer en une issue positive et que ce coin de terre pourra garder relativement intacte sa beauté. Mais il ne faut pas se leurrer. Sans Franz Weber, Surlej serait perdu et l'Engadine connaîtrait le sort de Crans, sacrifié au veau d'or, du Tessin devenu colonie germanique et de tant d'autres régions, saccagées, massacrées sur l'autel du «business».

Nous sommes tous responsables de cette situation. Par notre indifférence et la coupable résignation qui ce traduit par cette phrase imbécile: on ne va pas contre le progrès – nous laissons s'éffriter ce capital sans prix que sont nos montagnes et nos paysages. Les lois – votées avec 40 ans de retard – si elles sont utiles et indispensables, se révèlent souvent impuissantes. En Engadine, les spéculateurs sont parvenus à s'emparer de zones qui étaient protégées par la commune. Et n'est-il pas significatif que cette région des lacs, si gravement menacée, soit inscrite, dans sa totalité, dans la liste des sites d'importance nationale, réputés intouchables? Pour faire appliquer les lois, il faut une volonté nationale. Aux Suisses de prouver qu'ils ne sont pas disposés à laisser brader leurs montagnes et leurs paysages pour une question de gros sous.

Colette Muret

(Compte Chèque postal de Pro Surlej: 70-9110 Coire)

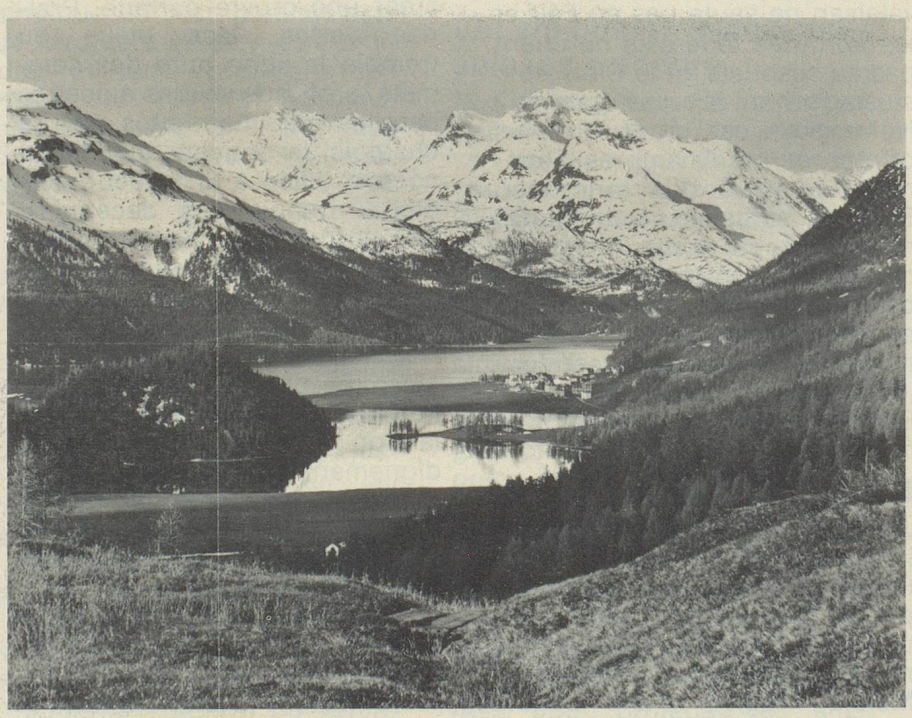

Le ravissant village de Silvaplana entre les lacs de Champfèr et de Silvaplana

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Nelly SILVAGNI-SCHENK
SIEGE SOCIAL: 10, rue des Messageries, Paris (Xe). C.C.P. Messager Suisse 12273-27. – Prix de l'abonnement: 15 F. Etranger: 20 F.
IMPRIMEUR: I.C.N. s.a., 3 bis, rue de la Sablière, Paris (XIVe). – Dépôt légal: 4e trimestre 1971. – N° 11
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. «Le Messager» n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal
Adressez toute correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris-VIIe - Tél. 548-80-48